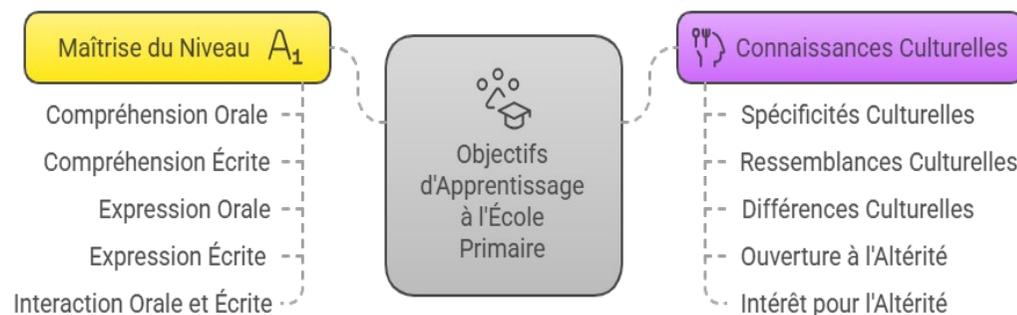


V.1 - Apprentissages fondamentaux des champs disciplinaires autres que les mathématiques et le français

V.1.5 - Langues vivantes étrangères et régionales

En résumé:

L'apprentissage des langues vivantes vise la maîtrise de deux langues, étrangères ou régionales, à travers la compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation. Il contribue à la formation intellectuelle et citoyenne des élèves en les sensibilisant à la diversité culturelle et sociétale. Langue et culture sont abordées de manière conjointe, en mobilisant la créativité et l'esprit critique. L'élève découvre les spécificités culturelles de manière nuancée, en évitant les stéréotypes. L'étude d'œuvres variées et les expériences hors classe enrichissent l'apprentissage.



- 
Maîtrise des Langues
 Développer des compétences en compréhension, expression, interaction et médiation.
- 
Formation Intellectuelle
 Améliorer la pensée critique et la créativité à travers l'étude des langues.
- 
Sensibilisation Culturelle
 Comprendre et apprécier la diversité culturelle et sociétale.
- 
Expériences d'Apprentissage
 Enrichir l'apprentissage par des œuvres variées et des activités hors classe.

